



Congrès du MRAP, 26 et 27 janvier 2008
« Liste pour une nouvelle collégialité »
Propositions d'Orientations 2008-2010

Sommaire

I. Les nouveaux enjeux et défis.....	4
A. La loi Hortefeux.....	5
B. Communautarisme, discrimination, diversité.....	6
II Racisme et antiracisme dans la France d'aujourd'hui.....	8
III MIGRATIONS : Face aux politiques sécuritaires à la criminalisation de l'immigration et de la solidarité : Analyser, agir et mobiliser en France et en Europe.....	10
A- Agir politiquement sur les politiques migratoires de l'UE et de la France.....	10
1- Penser désormais « Migrations ».....	10
2- Agir en amont des modifications législatives nationales.....	10
3- Politiques de voisinage de l'UE.....	11
4- L'escroquerie des Accords de Partenariat Économique de l'UE.....	11
6- Les lois nationales sur asile et immigration, en interaction étroite avec les politiques européennes qui leur confèrent un indispensable éclairage.....	12
B- Les Quartiers Populaires : Urgence pour le MRAP de réfléchir collectivement pour agir plus efficacement.....	13
C- Amplifier les actions pour une citoyenneté Française et Européenne de résidence.....	14
IV Nouveaux supports de diffusion du racisme : Racisme et Internet.....	16
V- Mémoire.....	18
VI- Importance de l'action éducative dans le combat antiraciste.....	21
VII- Perspectives et réorganisation du fonctionnement des instances du MRAP.....	24
VIII- International.....	25
A- Les critères de positionnement du MRAP sur les questions internationales.....	25
B- Mumia Abu Jamal.....	28
C- Pour l'abolition universelle de la peine de mort.....	29
D- Amérique Latine.....	29
E- En règle générale :.....	30
Annexe.....	31
CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET DU « COLLEGE DE LA PRESIDENCE ».....	31

I. Les nouveaux enjeux et défis

Le Mrap et les mouvements de lutte contre le racisme et pour les Droits de l'homme se trouvent confrontés aujourd'hui, avec la présidence de Nicolas Sarkozy, à des défis multiples auxquels il faut répondre si nous voulons obtenir des succès dans nos luttes face aux difficiles défis que nous n'avons d'autre choix que relever :

1) La confusion extrême sciemment entretenue par le gouvernement entre une ouverture réelle à des personnalités venues d'horizons politiques divers, de diverses origines géographiques et d'origines sociales elles aussi diverses. La diversité existe au sein du gouvernement ; mais cette diversité tous azimut n'est là que pour faire passer tout un arsenal de concepts et de lois venus de la droite et de l'extrême droite.

1) La captation de l'héritage traditionnel de la gauche qu'il mêle à celui de la droite, Barrès et Jaurès. Sarkozy pratique, au nom de l'identité nationale un « communautarisme historique ».

2) La confusion de la mise en place d'un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme dans le cadre du ministère des Affaires Etrangères, aux côtés d'un ministère de l'immigration, de l'intégration et, de l' « identité nationale » et du co-développement.

3) L'autre confusion entretenue des mots : rupture, modernisation, valeurs républicaines, problème de l'immigration, clandestins, etc. pour mieux faire passer la continuité d'un programme de droite et sa mise en œuvre au service privilégié du MEDEF

4) L'idée que si les partis d'extrême droite ont perdu bon nombre de leurs électeurs, c'est que ceux-ci se retrouvent dans le programme et les discours de N. Sarkozy :

Abrogation de fait du regroupement familial pour les étrangers

Emplois interdits aux étrangers

Dénonciation à tout-va, y compris hors de propos, du « communautarisme »,

Accusations contre les jeunes des banlieues

Invocation constante de l'identité nationale, etc.

Il s'agit donc, pour le Mrap, de chaque fois faire apparaître et dénoncer la vérité des faits, sous les oripeaux des (beaux) discours : par exemple la braderie des Droits de l'homme pour enrichir Serge Dassault.

La difficulté, pour le Mrap comme pour tous ceux qui s'opposent à la politique de Sarkozy, c'est de travailler le dos au mur, de réagir à des provocations, de répondre à des innovations qui sont en fait des retours en arrière ; ce qui laisse au gouvernement, par l'intermédiaires des médias, l'initiative des « problèmes » à faire pénétrer à force de répétitions dans la tête de nos concitoyens.

Je prendrai deux exemples : le nouveau ministère de l'immigration, de l'intégration, et de « l'identité nationale » et du co-développement et la loi Hortefeux.

Le ministère de l'immigration, de l'intégration et de l' « identité nationale » et du co-développement : Depuis 1942 et la création du « Commissariat Général aux questions juives », on n'avait jamais vu, sous aucun gouvernement, aucun organisme chargé de régler la question identitaire. Dans ce sens, on peut affirmer que c'est dans la continuité de Vichy que s'inscrit ce ministère, preuve que ce thème est au centre du débat imposé par Sarkozy.

Mais c'est aussi dans la continuité de la droite nationaliste que s'inscrit la vision sarkozyste de l'identité nationale : « La France on l'aime ou on la quitte » : registre de l'émotion. Ceux qui sont désignés comme ses ennemis, de l'extérieur ou de l'intérieur, c'est qu'ils la « détestent » donc. On n'ose parler de « mauvais Français », mais on parle de « clandestins », de racailles, de communautarisme, de banlieues non intégrées, etc.

Le Président ose même employer le terme de « français de sang mêlé » pour se caractériser lui-même ; c'est-à-dire qu'il use d'une expression typiquement raciste, utilisée par les fascismes des années 30, il biologise avec provocation son origine géographique, comme si « sang mêlé » avait le moindre sens en dehors des hématies. De même il a invoqué du « sang des Vikings mêlé à celui des Normands » qui a forgé l'identité de la France. Il se présente ainsi comme représentant de la France de l'immigration et modèle réussi de l'intégration.

De même, dans son discours d'investiture, il a osé franchir un tabou et employer, comme nul ne s'y aventure aujourd'hui dans la classe politique, l'expression « Le travail c'est la liberté » traduction du « Arbeit Macht Frei » placé par les nazis au dessus du portail d'Auschwitz.

Pour lutter contre les ennemis de la France, il faut développer une politique sécuritaire. Dans le discours sécuritaire on laisse entendre que les terroristes, les islamistes, les communautarismes, les musulmans, les jeunes des banlieues, les clandestins, c'est du pareil au même et que tous mettent en danger l'identité et la sécurité du pays. Désormais, ce n'est plus ce que vous faites qui fait de vous un individu dangereux, mais ce que vous êtes. Le ministère en question, de « l'identité nationale », est conçu pour lutter contre les « clandestins » (avec toute l'aura de 'dangers' que comporte le mot : le « clandestin » ne connaît pas la langue française, ne respecte pas les lois, refuse de s'intégrer, vit aux crochets du pays, etc.). Combattre le communautarisme n'est jamais défini qu'en affirmant qu'il s'oppose aux valeurs de la République. Et promouvoir l'intégration devient synonyme de Fadela Amara ou Rachida Dati qui en sont les exemples magnifiés.

Son refus de la « repentance », alors même qu'il revendique tout le passé qui a fabriqué la France, lui attire les faveurs de tous les nostalgiques des colonies, de tous les racistes qui s'ignorent, de tous ceux qui rêvent d'une France à l'image d'un passé mythique.

A. La loi Hortefeux

La focalisation sur un test ADN pour constater la conformité de l'analyse génétique de la mère et du mineur pour les candidats au regroupement familial (bien que considérablement affaibli et borné dans son éventuelle utilisation par le Sénat puis par la commission mixte paritaire), l'indignation justifiée que ce projet largement avorté a suscitée, les souvenirs encore vivaces de ceux qui ont dû porter une étoile jaune pour montrer à tous que leurs gènes étaient différents, avant d'être éliminés... ; tout ceci a permis de faire passer comme une lettre à la poste auprès de l'opinion le reste de la loi : exigences financières quasi impossibles pour le regroupement familial ; dépendance de l'OFPRA du ministère de l'immigration – ce qui nie la notion même de droit d'asile désormais confondu avec l'immigration économique – liste de métiers interdits aux immigrés (on a déjà vu en 1940 de telles listes) et dispositions concernant la « conduite d'études sur la mesure de la diversité des origines des personnes, de la discrimination et de l'intégration », après autorisation de la CNIL (d'ailleurs déclarées inconstitutionnelles par le Conseil constitutionnel et retirées de la loi promulguée), sous le prétexte de mieux cerner les difficultés de l'intégration. Par ces « statistiques ethniques », on

a une fois de plus tenté d'introduire des analyses racialisées de questions sociales. Une fois encore, Sarkozy et son équipe ont voulu revenir aux vieux démons du fascisme et de l'extrême droite, sous couvert de science, comme aux meilleurs temps d'Alexis Carrel et du docteur Alfred Rosenberg. Heureusement, le Conseil constitutionnel a mis le holà, là où la CNIL avait autorisé.

Mais ne soyons pas dupes, le gouvernement et ses inspirateurs vont revenir à la charge.

Le panorama ne pousse pas à l'optimisme. Cependant, test ADN et « statistiques ethniques » sont pour le moment au placard : la lutte a donc marqué une petite victoire.

Cependant, il est impératif de maintenir la vigilance, grâce à la réflexion, à la connaissance du passé, à la rationalité, au refus de la peur et à la dénonciation infatigable du mensonge et des amalgames. De travailler bien sûr avec les associations amies sans laisser hors de notre champ d'observation celles dont nous ne partageons pas nécessairement les analyses.

Sur les préoccupations de fond du gouvernement, l'un des vice-présidents du MEDEF a d'ailleurs vendu la mèche en affirmant qu'il fallait « liquider les conquêtes de la Libération ». N'oublions pas que parmi celles-ci il y avait aussi le rejet de l'idéologie de la droite et de l'extrême droite.

B. Communautarisme, discrimination, diversité

Communautarisme, discrimination, diversité : trois mots et problématiques à propos desquels le MRAP doit réfléchir en vue d'y apporter, de manière audible et visible, une nécessaire clarification. En effet, il s'agit là d'une problématique qui, de par les interprétations, les usurpations et les instrumentalisation auxquelles elle donne lieu, peut être nocive pour le combat antiraciste.

Quant à la diversité, il convient de rejeter sans ambiguïté autant ceux qui la prônent au nom du communautarisme que ceux qui disent porter l'exigence d'égalité républicaine, mais dans une conception étrangère à la diversité fondée d'abord et exclusivement sur la compétence.

Postulat cardinal : la diversité ne peut se concevoir sans une réelle reconnaissance du fait que la société française est désormais plurielle. Et, sous cet angle, force est de constater que cette pluralité est de fait sous-représentée, tant sous les angles de la parité homme femme, que des catégories socioprofessionnelles ou de l'ensemble des populations des quartiers populaires.

A titre d'exemple, pourquoi, sur les quelque 36.000 communes de France (selon l'association des maires de France), pas un seul maire n'est aujourd'hui issu de l'immigration des ex colonies ? Pourquoi, à l'exception de George Pau Langevin, ancienne Présidente du MRAP, qui est la seule députée de la diversité à Paris, n'y a-t-il pas un/e seul/e autre député/e des circonscriptions métropolitaines issu/e de la diversité sur les 477 élus de l'assemblée nationale ? Le Sénat, il est vrai, est devenu ces dernières années légèrement plus ouvert et plus divers, ce qui en dit long aussi sur les enjeux de pouvoir au sein des assemblées.

Que faire pour que cette problématique soit portée, que cette exigence d'égalité soit revendiquée de façon audible par notre mouvement ?

L'honnêteté et la transparence nous obligent aussi à balayer devant notre propre porte. Notre mouvement, nous le déplorons déjà depuis des années, n'est-il pas dans ses forces vives militantes en décalage avec le combat mené sur le terrain, en solidarité avec toutes les victimes du racisme sous toutes ses formes ? N'est-il pas urgent que les forces militantes du

MRAP accueillent en leur sein les victimes du racisme et de la discrimination pour, ensemble, être mieux à même de les combattre ?

Quant au « communautarisme », dont il est essentiel de ne pas faire « la » clé de lecture des graves problèmes d'inégalité sociale au sein de la société française, il constitue cependant « en soi » un redoutable poison pour le vivre ensemble. Il enferme, érige des murs, assigne et assemble des individus sur leurs plus petits dénominateurs communs. Il favorise les réponses racistes et ethniques. L'avancée de ce qui est communément qualifié par les politiques de « communautarisme » constitue plus souvent le repli ou l'enfermement non choisi sur des territoires non irrigués par l'emploi et les services publics, où l'ensemble des citoyens se trouvent contre leur gré « assignés » à résidence. A force d'y voir un « communautarisme » majoritairement cherché et voulu, il existe le danger réel de le faire advenir, d'autant plus qu'il se fonde sur les reculs et les renoncements de la République qui s'avère incapable de reconnaître l'ensemble des populations composant la société française.

Pour autant, le combat contre toutes les formes d'enfermement ne peut trouver d'issue durable et efficace sans une véritable prise en compte d'une idée fondamentale : ce sont l'exclusion, les discriminations, les relégations de toutes sortes qui participent au repli non voulu autant qu'au danger de développement d'un réel communautarisme, conséquence des politiques ségrégatives cumulées.

Aussi est-il urgent de nous atteler à une réflexion en profondeur sur la questions de savoir comment agir pour dépasser cette notion à laquelle se réfèrent non seulement l'extrême droite mais aussi des regroupements religieux et sectaires. Est-il possible et souhaitable de lier entre elles les notions de communauté et d'universalité qui pourraient sembler, de prime abord, contradictoires ? La République ne court-elle pas le grave risque de se voir condamnée à terme devant la montée des mouvements communautaires défendant des minorités visibles ? Telles sont certaines des interrogations auxquelles chacun et chacune d'entre nous devraient réfléchir pour pouvoir y apporter des éléments de réponse.

II Racisme et antiracisme dans la France d'aujourd'hui.

L'Assemblée Générale de janvier 2007 a validé à une écrasante majorité le rapport d'activités de la direction qui avait mis en application l'orientation définie au congrès de 2005 sur la question du racisme et du combat antiraciste. Conformément au vote de l'Assemblée générale nous proposons de rester fidèles à l'orientation choisie.

Face à un racisme aux expressions multiples, chacun basé sur des spécificités et une histoire propre : antisémitisme, islamophobie, logique de bouc émissaire, discriminations envers les jeunes immigrés et Français de parents étrangers, racisme sur Internet, contre les Gens du Voyage... Une unicité qui en appelle une autre, celle de l'unicité du combat antiraciste et du refus de sa hiérarchisation. Cette ligne du combat contre « le racisme sous toutes ses formes » doit rester la ligne fondamentale de notre Mouvement.

La situation actuelle, avec l'élection de Nicolas Sarkozy, la nomination d'Hortefeux au Ministère de « l'identité nationale », symbole de la lepénisation des esprits nous impose plus que jamais d'être fidèles à cette ligne.

Dans le cadre de cette unicité nous réaffirmons notre engagement total dans la lutte contre l'antisémitisme qui continue de gangréner notre société (nous avons réagi vigoureusement aux propos du ministre algérien de la défense). Nous poursuivrons également un combat sans faille contre toute forme de négationnisme d'où qu'il vienne.

Concernant l'islamophobie, officiellement reconnue par tous aujourd'hui (même par N. Sarkozy) nous réaffirmons notre volonté de respecter le vote unanime (moins 23 abstentions) du Congrès de 2005 à savoir « dans le cadre de l'unicité du racisme et du refus de toute hiérarchisation et de tout communautarisme, le MRAP poursuivra le combat contre l'islamophobie dans le cadre de la définition légale de la provocation à la haine raciste »

Compte tenu de la banalisation du racisme envers les Gens du Voyage, Tsiganes et Rroms migrants (de l'intérieur comme de l'extérieur de l'Union Européenne) qui ne cesse de croître, nous appelons à renforcer notre activité dans ce domaine.

Sans les citer toutes, nous ne négligerons aucune forme de racisme et nous rappelons que le principal terreau de ce fléau c'est avant tout les ghettos de misère et d'exclusion, de chômage qui font que « l'Autre » devient l'ennemi. C'est le manque de repères, de perspectives et d'espoir en l'avenir. C'est dans la marginalisation, les aspirations insatisfaites de centaines de milliers de personnes que le « mal être » français trouve sa source.

Concernant un autre thème fondamental de l'actualité en France, à savoir celui des statistiques « ethniques », est-il besoin de rappeler qu'il existe aujourd'hui, de manière parfaitement légale, un certain nombre de paramètres et d'indicateurs fiables issus des recensements de l'INSEE (en particulier nationalité et lieu de naissance des parents ou grands-parents et patronyme) ainsi que des méthodes sociologiques d'étude qui, de l'aveu même des spécialistes qui partagent l'analyse du MRAP, s'avèrent tout à fait suffisants pour l'évaluation quantitative du phénomène.

Notre vigilance doit rester d'autant plus vive que la légalisation de ces statistiques pourrait aisément dériver vers des formes d'utilisation particulièrement dangereuses, permettant d'ethniciser un certain nombre de problèmes sociaux et de phénomènes de société, (par exemple difficultés scolaires et comportementales, délinquance, pathologies...) comme nous en avons eu un avant-goût lors de la présentation, en octobre 2004, du rapport préliminaire Benisti au premier ministre de Villepin. Au-delà, ces outils pourraient facilement dériver aussi vers une mise en concurrence des victimes.

III MIGRATIONS : Face aux politiques sécuritaires à la criminalisation de l'immigration et de la solidarité : Analyser, agir et mobiliser en France et en Europe

A- Agir politiquement sur les politiques migratoires de l'UE et de la France

Amplifier notre solidarité avec les Migrants et les Sans papiers

1- Penser désormais « Migrations »

L'assemblée générale du MRAP de janvier 2007 a acté la volonté du mouvement d'être pleinement présent, non plus seulement sur le seul front de « l'immigration » au niveau national français mais globalement sur celui des « Migrations », phénomène lié à la mondialisation qui suscite non seulement la circulation planétaire des flux financiers, des biens et services, de l'information,... mais aussi la circulation généralisée des personnes en quête de « protection » pour leur vie (droit d'asile et convention de Genève) ou à la recherche d'un espoir et de moyens de « survie » (migration légale de travail, immigration familiale, « Sans-Papiers »...).

→ Les trois années à venir – 2007-2010 – seront marquées par la permanence de cette volonté pour le MRAP de s'inscrire en première ligne sur le front de la mondialisation des migrations, autant que des enjeux généraux de la mondialisation, tels qu'ils sont portés par les Forums Sociaux Mondiaux, Forums Sociaux Européens, Forum Mondial des Migrations..., par ATTAC dont le MRAP est membre « fondateur » et par un certain nombre d'autres partenaires associatifs, engagés dans la lutte pour l'annulation de la Dette et le droit au développement.

2- Agir en amont des modifications législatives nationales

En France, les politiques d'« Immigration » assénées brutalement par quatre lois nationales successives (une sur l'asile et trois sur l'immigration de l'automne 2003 à l'automne 2007 : de Villepin, Sarkozy I et II, Hortefeux)) constituent un fidèle reflet des politiques définies par les désormais 27 membres de l'Union Européenne, cadre inéluctable de nos réflexions et de nos mobilisations :

- en tant que fruit de la transposition des Directives de l'Union dont la Commission a l'initiative ;
- en tant qu'affirmation d'une revendication de « souveraineté nationale » et de discours politique à destination politique interne, ce qui vaut pour l'ensemble des membres de l'Union ;
- en tant qu'expérimentation d'orientations à faire adopter par l'Union toute entière, pour casser le trop connu « appel d'air ».

→ C'est pourquoi, face à des échéances politiques européennes concrètes, propres à la Commission, au Parlement ou au Conseil européen, le MRAP devra se doter de moyens humains militants de veille, d'étude, d'analyse de ces politiques, en vue de mobilisations du mouvement et d'initiatives collectives avec divers partenaires. C'est au stade du débat sur les projets de Directives européennes - et donc en amont des projets de loi nationaux transposant en droit interne ces mêmes Directives - que dénonciation et mobilisation doivent avoir lieu, comme en témoigne à titre d'exemple la campagne lancée, sur initiative de la CIMADE, « contre la Directive de la honte ».

Cette préoccupation devra particulièrement nous guider lors des élections européennes de 2009 pour lesquelles le MRAP se doit de ne pas rester « à la traîne » d'autres partenaires, pour se muer en force de proposition de campagnes et d'actions.

3- Politiques de voisinage de l'UE

Les Politiques migratoires européennes ont connu une véritable accélération au cours des dernières années, marquées par la « politique de voisinage » de l'Union Européenne à destination des pays plus ou moins proches voisins frontaliers des 27, des rencontres Eurafricaines et Euro-méditerranéennes sur « l'immigration » (Sommet UE-Afrique du *Caire en 2000* et de *Lisbonne en décembre 2007* et réunion Afrique-UE de *Tripoli en 2006*, dialogue Euro-méditerranéen sur les Migrations de *Tempere en 2006* à *Lisbonne en novembre 2007*...). En outre, depuis de longues années, des accords de coopération pour le développement sont difficilement négociés par l'UE avec des pays d'origine ou de transit de migrants d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, vis-à-vis desquels les 27 usent de la carotte d'une aide au développement conditionnée par la signature d'accords de réadmission de migrants « illégaux ».

→ Il conviendra pour le MRAP de rester en veille active, prêt à réagir et agir, à la fois sur le sort des négociations d'accords de réadmission et sur ce qu'il adviendra de l'exigence Africaine, exprimée au Récent Sommet de Lisbonne, d'un partenariat « à égalité » avec l'UE, tout particulièrement sur le chapitre « Migrations et Développement » et le thème « les migrations, la mobilité et l'emploi ».

4- L'escroquerie des Accords de Partenariat Économique de l'UE

Mais le Sommet a aussi été l'occasion pour les pays d'Afrique, partenaires « ACP » de l'Union européenne dans les accords de Yaoundé (pays indépendants de l'Afrique francophone-CEE 1963 – 1974) Lomé (1975-2000) puis de Cotonou (2000-2007) de récuser le chantage européen à la conclusion, avant le 31-12-07 (date d'échéance définitive de l'Accord de Cotonou), d'Accords de Partenariat Économique – APE (exigés par l'OMC, en remplacement de Cotonou, pour faire avancer la libre concurrence... à n'importe quel prix pour ses supposés bénéficiaires), visant à un éclatement sous-régional de la négociation d'accords de libéralisation du commerce, pour mieux parvenir à un démantèlement des barrières douanières africaines, au plus grand profit des exportations du Nord, privant ainsi les États Africains d'une partie majeure de leurs ressources budgétaires. S'il est désormais connu et reconnu que l'aide au développement ne constitue aucunement une dissuasion à la migration, du moins dans une première étape, il est tout aussi certain que l'appauvrissement des États et l'effondrement des politiques publiques ne peuvent aboutir qu'à une aggravation de l'exode migratoire non choisi et à la poursuite de la saignée des pays d'origine.

→ Sur ce front particulier, il importe que les commissions « Afrique », « Mondialisation » et « Migrations » du MRAP unissent leurs forces vives pour assurer une mobilisation concrète du mouvement, en coopération étroite avec d'autres partenaires parmi les organisations Africaines et Européennes engagées sur ce front – tout particulièrement certaines organisations de l'immigration en France (ATMF/FTCR...) ou d'autres centrées sur l'annulation de la dette et le développement (CRID, CADTM, SURVIE...), contre des politiques qui traduisent la volonté unilatérale de l'UE d'imposer un partenariat sous contrainte et sous surveillance (surtout les APE et leurs conséquences sur le développement).

5- « Guerre aux Migrants »

Ces dernières années - plutôt que de continuer à se référer au concept passif de « Forteresse Europe », lié à la fermeture des frontières de l'UE et aux hécatombes de migrants cherchant à atteindre le continent – MIGREUROPE et ses organisations membres ont choisi de mettre en relief, après les événements tragiques de Ceuta et Melilla à l'automne 2005, le concept actif de « Guerre aux migrants » (titre d'une publication collective) menée par l'Union Européenne et, en « sous-traitance », par les États du Sud de la Méditerranée ou frontaliers de l'Est de l'UE. Il s'agit d'une véritable gestion « militarisée » des frontières communes - maritimes ou terrestres - de l'Union Européenne, à laquelle participent d'abord les pays membres, appuyé par des agences et forces diverses de l'Union (Frontex, RABITs...). Les pays « sous-traitants » de l'UE reçoivent de cette dernière des aides financières « liées » qui dépendent de l'efficacité des opérations de police anti-migrants et de l'ouverture de « camps d'internement » d'étrangers. En septembre 2007, la tentative par l'Italie de poursuivre pénalement 7 pêcheurs tunisiens pour « délit de solidarité » (« Les 7 d'Agrigente ») après avoir sauvé plus de 40 migrants en perdition aux abords du détroit de Sicile, a marqué une nouvelle étape dans la crispation politique d'une UE arc-boutée sur l'impossible contrôle de ses frontières et prête à violer les

conventions du droit de la mer qui font obligation de sauver toutes personnes en perdition en mer. La dernière assemblée générale de MIGREUROPE à laquelle participait activement le MRAP (24-11-07) a aussi été l'occasion (23-11-07) de partager les expériences des militants de nouveaux pays membres d'Europe centrale et orientale aussi bien que de Malte, d'Italie, d'Espagne, du Maroc, de Mauritanie... sur les camps d'internement/rétention d'étrangers.

→ Une telle politique suscite la réprobation de cercles sans cesse grandissants de défenseurs des droits de l'homme, de responsables politiques et de l'opinion publique. L'association Eurafricaine MIGREUROPE (ses prémisses remontent au FSE de Florence en 2002) dont le MRAP est devenu membre en mars 2007 - et d'autres regroupements de forces militantes en cours de construction sur l'ensemble du territoire des 27, avec le soutien clair d'un certain nombre de parlementaires Européens (<http://www.migreurope.org/article1193.html#meps>), se mobilisent contre les traitements inhumains et dégradants dont sont victimes les migrants sur leur parcours migratoire et créent des solidarités transfrontières internes ou externes à l'UE. Le MRAP qui a été partie prenante en France des mobilisations de soutiens, poursuivra dans cet engagement. Une coopération transversale entre comités locaux et commissions (en particulier la commission MIGRATIONS serait l'occasion d'une relance de partage de réflexions et propositions allant au-delà de listes de simple réception de messages.

En outre, la campagne en cours depuis plusieurs années pour la ratification, par la France et par l'Union Européenne, de la convention des Nations Unies de 1990 sur « la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » (actuellement ratifiée par 52 pays (<http://www2.ohchr.org/french/bodies/cmw/index.htm>), dont aucun n'est pays de « destination » de migrants. L'étape actuelle a été initiée par « Emmaüs International », (campagne « Migrant, pas esclave ! » : <http://www.migrantpasesclave.org/>), et rencontre une forte résistance de la part d'États qui ne veulent à aucun prix accepter des obligations au regard des droits fondamentaux des migrants « sans papiers », tels que protégés par la convention.

6- Les lois nationales sur asile et immigration, en interaction étroite avec les politiques européennes qui leur confèrent un indispensable éclairage.

En effet, les lois Sarkozy de 2003 et 2006, la loi sur l'asile (Villepin) de 2003, la loi Hortefeux de 2007, comme déjà en leur temps les lois antérieures constituent à la fois une transposition et une préfiguration des politiques de l'Union européenne. Les mêmes courants politiques traversent les différents pays de l'UE. **La xénophobie fait des ravages et popularise des lieux communs éculés qui prennent figure de soit disant vérités** : depuis 2002, le terme de « clandestin » est revenu en force dans le discours politique gouvernemental pour balayer celui de « Sans papiers » imposé par le mouvement de Saint-Ambroise en 1996 ; l'immigration familiale « subie », alimenterait à la fois « l'appel d'air » et une fraude omniprésente et menacerait l'« identité nationale », ce qui justifierait la politique volontariste de choix des « futurs citoyens » et le coup d'arrêt brutal porté aux migrations d'origine Africaine ; le défaut d'intégration des immigrés serait de leur propre responsabilité ; les immigrés clandestins mettraient en péril l'intégration des immigrés légaux ; toute régularisation de « clandestins » serait la porte ouverte à une marée envahissante à laquelle le Vieux Continent serait incapable de faire face ...

La politique gouvernementale française de « chiffre » en matière de renvois forcés de sans papiers a dérapé gravement ces dernières années, franchissant un seuil pourtant moralement infranchissable : « rafles » au faciès régulières et massives dans les quartiers de résidence d'étrangers ; extraction d'enfants de sans Papiers de leurs classes au sein des écoles de la République et arrestation de parents Sans papiers aux abords des écoles ; visites domiciliaires pour arrêter des Sans papiers chez eux, provoquant plusieurs défenestrations, dont l'une mortelle à Belleville (Paris).

Une alerte particulièrement insistante doit être lancée sur la situation des Roms migrants d'Europe de l'est dans l'Union Européenne et, tout particulièrement, en France : les Roms constituent la population la plus délaissée, la plus ignorée, la plus maltraitée par les pouvoirs publics partout en Europe, quels que puissent être les objectifs officiellement affichés par l'Union européenne au niveau des pré-adhésions à l'Union et au delà. Les Roms migrants sont, selon les cas, des « citoyens Européens-migrants de l'Intérieur de l'UE » ou des « migrants extérieurs des pays

frontaliers de l'UE ». Leur misère, le racisme à leur encontre et les discriminations subies dans leurs pays de nationalité ne leur laissent d'autre choix que l'émigration à la recherche d'une vie plus humaine parce que plus digne. Nouveaux citoyens de l'Union, les Roms de Roumanie et de Bulgarie sont ceux qui concentrent la plus grande pauvreté. Leur habitat en bidonvilles, les opérations de police à leur encontre, leur renvoi dans les pays d'origine suivis de retours successifs sont constitutifs d'une situation humainement intolérable. Le ministre de l'immigration et de l'« Identité nationale » s'acharne contre les sans papiers du Sud du monde pour compenser depuis le 1^{er} janvier (adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie) une perte statistique d'expulsions imputable à ces nouveaux « citoyens de l'Union ».

→ ***Le Colloque national du 20 octobre 2007 sur le thème « Les Migrations à l'ère de la Mondialisation » (interventions de spécialistes de haut niveau), dont les Actes vont paraître en tant que dossier spécial de « Différences », a été l'occasion d'une information, d'une réflexion et d'un débat sur les migrations économiques, la liberté de circulation, les migrants et le marché du travail, l'expression juridique des politiques Européennes, les réfugiés, le racisme et la fermeture des frontières... toutes notions que le MRAP, à tous ses niveaux, doit chercher à approfondir pour être mieux en mesure d'intervenir dans le débat politique.***

Alors que le MRAP a pris en juin 2006 l'initiative d'un Appel national à la régularisation de tous les Sans papiers présents en France, depuis lors reprise à son compte par le collectif « Uni(e)s Contre une Immigration Jetable », il importe de maintenir haut et fort cette exigence et de saisir l'occasion des élections municipales et cantonales pour interpeller les candidats, sachant à quel point les parrainages d'élus locaux conservent un poids symbolique important.

Le MRAP poursuivra son soutien indéfectible à toutes les personnes Sans Papiers (accueil, suivi de dossier, mobilisations locales...), notamment dans le cadre de RESF (dont il est l'un des membres fondateurs) à travers la France et des mobilisations croissantes de « travailleurs sans papiers ».

L'action collective, en particulier au sein d'UCIJ, revêtira une importance croissante dans les mois et années à venir puisque, selon toute vraisemblance, 2008 verra une nouvelle initiative législative gouvernementale sur l'immigration : la nécessité d'une lutte coordonnée du MRAP tout entier à tous ses niveaux devrait être l'occasion de réinventer un travail sectoriel de tout le mouvement sur l'immigration en France, à la lumière des politiques Européennes.

Le MRAP doit devenir plus activement partie prenante des actions collectives menées par l'ANAFE sur les Zones d'Attente, la Coordination Française pour le Droit d'Asile, l'observatoire du Droit à la Santé des Etrangers

Les Roms migrants doivent rester au premier plan des préoccupations du MRAP et de son engagement aux niveaux national et local. Une plus étroite coopération entre un secteur « Migrations » (qu'il est urgent de renforcer par des correspondants locaux) et la commission « Roms-Gens du Voyage » ne deviendra possible que par la prise de nouvelles responsabilités individuelles sur toute la géographie nationale du MRAP dans les trois ans à venir.

B- Les Quartiers Populaires : Urgence pour le MRAP de réfléchir collectivement pour agir plus efficacement

De Clichy-sous-Bois en 2005 à Villiers-le-Bel en 2007, l'interpellation est croissante, à la mesure de la gravité des événements.

Les situations locales appellent certes des réponses locales, alimentées par les diverses expériences de

terrain des comités locaux.

Mais la question est inscrite au cœur des urgences de l'Agenda politique national et nous nous devons de joindre nos réflexions en vue de développer sur cette question cruciale notre « intelligence collective ».

L'initiative de « Forum social des quartiers populaires » prise en 2007 par des forces associatives à fort enracinement populaire de diverses villes de France, telles que Paris, Toulouse, Montpellier, Lyon, Marseille... (voir rapport d'activité et Notification de soutien du MRAP à l'initiative FSQP) est en passe de un rendez-vous annuel.

D'autres initiatives ont également vu le jour, qui nous ont interpellés nationalement ou localement (notamment « AC LE FEU » et son "Tour de France" citoyen) : il est important d'en faire une meilleure évaluation globale, en tenant compte des expériences des comités locaux.

→ Le MRAP doit se saisir avec urgence des débats et des enjeux ainsi popularisés dans ce cadre : à tout moment peut ressurgir un nouvel « incendie ».

Nous devons approfondir notre analyse de la situation des quartiers populaires, en particulier sous l'angle de la lutte contre le racisme dans ses diverses manifestations et sous celui des causes immédiates et plus lointaines des flambées de révolte.

Le MRAP poursuivra son soutien et sa participation à la version 2008 du « Forum Social des Quartiers Populaires ».

Il importe qu'une liaison étroite soit établie sur ces sujets entre tous les comités locaux du MRAP afin de partager les expériences et réflexions locales.

C- Amplifier les actions pour une citoyenneté Française et Européenne de résidence

1- Action collective pour la prochaine Votation Citoyenne : le MRAP est signataire du nouvel « Appel des associations pour le droit de vote et d'éligibilité pour tous les étrangers aux élections locales » (http://www.ldh-france.org/media/actualites/Appel_associations_def.pdf). En effet, « Depuis des années, le mouvement associatif s'emploie à promouvoir l'extension du droit de vote pour les élections locales à tous les citoyens quelle que soit leur nationalité ». Le MRAP, ses comités locaux et ses adhérents doivent participer massivement à la campagne visant à accroître le nombre de signataires de cet Appel parmi les élus mais aussi parmi les associations, syndicats et partis politiques. En outre « Les associations signataires demandent à tous les candidats et à toutes les candidates, à toutes les élues et à tous les élus des prochaines élections municipales d'agir auprès du mouvement associatif, de s'engager à faire avancer dès demain le suffrage universel, d'interpeller parlementaires et gouvernants afin qu'une loi soit discutée et votée au Parlement en 2008 ».

→ Les temps forts de cette action collective en 2008 seront le 5 mars : « Journée pour le suffrage « Votation citoyenne » du 19 au 25 mai 2008 et la prochaine opération « Votation citoyenne » qui aura lieu du 19 au 25 mai.

2- « Pour le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections en France » : Le MRAP doit garder en mémoire sa motion de congrès de 1985 en faveur du droit de vote des résidents à toutes les élections en France.

→ Cette motion garde toute son actualité pour une action en profondeur pour l'égalité

des droits entre tous les habitants de France, nationaux, citoyens de l'Union ou résidents de pays tiers.

3- Campagne Européenne « pour une citoyenneté Européenne de résidence » en vue d'obtenir dans les textes fondamentaux de l'UE l'article « *Possède la citoyenneté de l'Union toute personne résidant sur le territoire d'un État membre ou ayant la nationalité d'un État membre* ».

→ Cette revendication est portée par la pétition « UN MILLION DE SIGNATURES pour une CITOYENNETÉ EUROPÉENNE DE RÉSIDENCE » qu'il reste plus que jamais important de signer et faire signer. (<http://www.aedh.eu/petition-million.htm>)

IV Nouveaux supports de diffusion du racisme : Racisme et Internet

L'année 2008 sera une année de bilan pour l'action du MRAP concernant la vigilance contre les sites Internet racistes, antisémites, islamophobes, incitant à la haine ou à la diffamation raciste. Il s'agira principalement d'effectuer un rapport :

1 Qui détaillera les centaines de contenus illicites en insérant des captures d'écrans des contenus visés et en les classant :

- en contenu partiellement raciste ;
- en sites racistes qui développent des thèses racistes mais dont de multiples précautions pour ne pas tomber sous le coup de la loi sont prises ;
- en groupes de populations ciblées (musulmans, juifs, roms, noirs, blancs, etc.)
- en s'appuyant sur les classifications généralement acquises par les autres organisations s'intéressant à ces problèmes (CNCDH, OSCE, I CARE, etc.)

2 qui détaillera les alertes faites par le MRAP auprès des services publics et les résultats qu'elles ont donné

3 qui dressera l'état des poursuites judiciaires et de leurs résultats, en particulier sur les dossiers suivants :

- Deux sites proches de la mouvance néonazis, « **Mamzelle Death** » et « **Hool8 Girl** » contre lesquels le MRAP a déposé une plainte pour incitation à la haine et à la violence racistes auprès du procureur de la République de Besançon, et a communiqué vis-à-vis des médias locaux et nationaux (France 3) sur demande des journalistes. **Les deux sites ont été fermés dans les 48 heures.** Notre plainte est pour l'heure restée sans réponse.

- Quatre blogs sur le site «**Dailymotion**», animés par les utilisateurs «**Massyloulou**», «**Le_Mécréant**» et «**Ahuskay**» ainsi qu'«**independentiste**». Le MRAP a relevé de nombreux propos racistes et a déposé une plainte, longue de 10 pages. Pour l'heure, elle est restée sans réponse.

- Un article pseudo-satirique, reprenant la fable de La Fontaine de « La Cigale et la Fourmi ». le MRAP a déposé une plainte, contre l'auteur de l'article nominativement connu, auprès du procureur de la République de Bobigny, plainte qui a été classée sans suite en moins de 8 jours.

- Une autre plainte contre le même texte, avec quelques variantes et publiée sur un autre support est actuellement en cours. Elle a été déposée par nos soins auprès du procureur de la République de Chalon-sur-Saône.

- Une plainte pour la diffusion de propos racistes (du style : les Noirs sont noirs parce que Dieu a voulu les punir, en les rendant moches) a été déposée contre le site Internet de **l'Eglise des Mormons en France**, pour laquelle nous n'avons pas encore de résultat judiciaire.

- Quatre plaintes (une dizaine de pages par plainte) avec constitution de partie civile déposées auprès du Doyen des juges d'instruction du TGI de Paris, contre l'auteur du site **lary-rayte.blogspot.com** ayant diffusé à l'encontre de trois dirigeants du MRAP et un responsable de notre site Internet des propos injurieux, diffamants et relevant de la provocation à la haine raciale.

- Une plainte contre l'auteur du blog : **mrapp.over-blog.com**, auprès du Procureur de la République de Paris pour les propos tenus à l'encontre de notre association. En effet, l'auteur du blog présente le logo du MRAP en y ajoutant notamment le croissant symbole de l'Islam.

Ce travail de synthèse devra servir de base pour mettre en place, vers la fin de l'année 2008, un système de veille tourné vers les internautes en mettant à leur disposition une permanence, via une adresse email dédiée, qui leur permettra de signaler tous les contenus qu'ils préjugeront racistes. Le travail de synthèse effectué ici sera alors d'une grande utilité en tant qu'expérience acquise des contenus racistes, antisémites, islamophobes, incitant à la haine ou à la diffamation raciste, valorisable auprès des institutions nationales (en particulier la CNCDH) et des organisations internationales responsables de la lutte contre ces formes contemporaines de racisme (*ECRI du Conseil de l'Europe, Agence Européenne des Droits Fondamentaux* de l'Union Européenne, qui vient de remplacer l'ancien « *Observatoire des phénomènes racistes et xénophobes* » et, le cas échéant le *Rapporteur Spécial des Nations Unies* sur les questions de racisme)..

V- Mémoire

Aujourd'hui, les questions de mémoire sont plus que jamais un enjeu important dans la société française.

Les questions de mémoire ont toujours joué un rôle dans la vie sociale française. Elles sont pour une part, dans son aspect d'appropriation collective, ce que l'on retient de l'histoire du pays, de sa construction. L'Histoire, elle, se construit, à partir des archives, des témoignages, des mémoires individuelles, ... et de l'explication qu'en formulent les historiens qui en font la synthèse. Aujourd'hui, et sans doute plus particulièrement depuis 2002, après les élections présidentielles qui ont vu l'extrême droite présente au second tour, on assiste à l'utilisation de la mémoire, cherchant à opposer les différentes "mémoires blessées" afin de construire des oppositions dans une perspective politique.

C'est en effet depuis 2002 que l'on constate une résurgence et une accélération de l'apologie du colonialisme qui se manifeste de plusieurs façons. Pour comprendre la situation d'aujourd'hui, les causes de cette évolution de la société, il faut se rappeler que l'extrême droite française d'aujourd'hui est reconstituée, pour l'essentiel, à partir de mouvements nés de la guerre d'Algérie (OAS, GUD, mutés en "Ordre Nouveau", "Occident", ou "Front National"). Le président de ce mouvement n'est autre qu'un ancien jeune député poujadiste, un certain Jean-Marie Le PEN, qui démissionna de son mandat parlementaire en 1956 pour s'engager chez les paras afin de casser du "bougnoles" selon son expression d'alors. Il excella dans l'habit de tortionnaire. Sur le fond, il n'a pas vraiment changé, il défend les mêmes valeurs, même si le langage est devenu un peu plus feutré.

Une partie de la droite, avec à sa tête l'UMP, a décidé, après le "succès" de l'extrême droite aux élections présidentielles de 2002 et la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour, de "chasser" sur ce terrain. Deux axes, alimentés par l'idéologie coloniale, se sont exprimés de façon privilégiée : d'une part, une réhabilitation du colonialisme, avec la volonté de présenter comme positif le rôle du système colonial mis en place par la France sur son empire et, de l'autre, une complaisance, si ce n'est connivence avec le lobby OAS, le refuge, le terreau de l'extrême droite. Des projets de lieux de mémoire privilégiant la colonisation sont en gestation, comme en particulier le mémorial d'outre-mer à Marseille, sous l'impulsion du Maire Jean-Claude Gaudin, qui devait ouvrir en début 2007 mais qui a pris du retard, sans doute, pour une bonne part, en raison des réactions de nombreuses organisations contestant cette orientation. La Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) à Paris, qui vient d'ouvrir à Paris dans l'ancien pavillon qui abrita l'exposition universelle coloniale de 1931, risque bien de ne pas être plus critique sur cette période de notre histoire. A Perpignan, un "Mur des 'Disparus' d'Algérie de 1954 à 1963", à l'initiative de la municipalité et des nostalgiques de l'OAS, vient d'être inauguré en présence d'un ministre.

La loi du 23 Février 2005 n'est pas un accident de parcours, c'est l'aboutissement d'une volonté de consécration. Initiée par Philippe Douste Blazy, son objectif était de graver dans le marbre, par le biais de la loi, une négation de l'histoire réelle appuyée sur les pires relents de cette guerre d'Algérie. Certes un recul a été imposé au pouvoir, qui a pris la forme du retrait de l'alinéa 2 de l'article 4, le plus controversé du texte législatif ("*les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en*

Afrique du Nord...). Initialement présenté comme technique, ce projet devait essentiellement réparer l'injustice historique faite par la France aux Harkis. Mais, par voie d'amendement, il a évolué pour rester en dernier ressort un texte officiel de reconnaissance du colonialisme.

Mais, cette volonté de réminiscence n'est pas innocente et se situe dans la droite ligne de l'utilisation de l'expression "issus de l'immigration", accolée à « jeunes » ou « Français », qui ne désigne, en fait, qu'une catégorie de personnes dont les parents ou grand parents immigrés vinrent des anciennes colonies. Ceux d'origine polonaise, hongroise, italienne... devinrent Français à part entière dès lors qu'ils acquirent la nationalité française. Mais les « issus de l'immigration » conservent un statut à part, leur déniait la qualité de citoyen « à part entière », comme les autres. Ils restent pour une part considérés comme les « indigènes » que furent dans les anciennes colonies leurs ascendants, et ils continuent, de ce fait, de subir une discrimination à raison de leurs origines.

Cette question d'importance primordiale pour la société française toute entière, plus particulièrement pour ce qui est de l'inclusion à part entière des quartiers populaires au sein de la République, constitue un sujet majeur de débat à poursuivre au sein du MRAP et à mener par le MRAP en direction de l'opinion publique et des Institutions.

Un autre volet très préoccupant de la question mémorielle est la réapparition au grand jour de la mouvance OAS. Sur Internet, une multitude de sites ont été lancés et popularisent sans vergogne les idées diffusées par cette organisation pendant la Guerre d'Algérie. L'un d'eux est celui de l'ADIMAD. L'ADIMAD-OAS, c'est : l'Amicale pour la Défense des Intérêts Moraux et Matériels des Anciens Détenus et exilés politiques de l'Algérie Française). Le Président Jean-François COLLIN souhaite la bienvenue sur le site par ces mots : "Vitrine du juste combat de l'Algérie Française. L'ADIMAD c'est 928 membres de l'Organisation dont 756 anciens détenus.". Sa carte d'adhérent que l'on trouve sur ce site est, en soi, tout un programme : elle présente comme des "héros" ceux qui furent condamnés à mort et fusillés pour avoir commis d'innombrables attentats, destinés à tenter de renverser la République et au massacre d'innocents. Les honorer publiquement, y compris sur les stèles érigées dans le domaine public, constitue donc une honte aussi bien qu'un affront aux valeurs républicaines.

Depuis 2002, cette association a pu trouver un appui public conséquent. La première stèle qu'elle a pu ériger cette année là, sur le domaine public, se situait à Théoule-sur-mer (06), puis suivirent les stèles ou plaques de Béziers (34), Pérols (34), Antibes (06), Perpignan (66), Marignane(13)... , où se trouvent gravés les noms de quatre "héros" de l'OAS (Roger Bastien-Thierry, Roger Degueudre, Albert Dovecar, Claude Piegts), "martyrs pour que vive l'Algérie Française" (tels sont les mots employés). Mais en de nombreux autres lieux : Saint Laurent du Var (06), Giens (83), l'église intégriste de Saint Nicolas du Chardonnet à Paris, Valras (34), Nice (06), Versailles (78), Bourg-la-Reine (92), Toulon (83),... des plaques, des noms de rues, de squares, des monuments ont surgi ces toutes dernières années, à leur initiative, pour évoquer la nostalgie d'une certaine "Algérie Française". Généralement les inaugurations ont été faites avec la présence d'élus parés de leur écharpe tricolore. Des ministres, même, rendent hommage à cette mouvance.

Avec la campagne électorale de Nicolas Sarkozy, on peut être préoccupé de l'orientation "colonialiste" qui risque d'être l'une de ses orientations fondamentales : il s'est particulièrement distingué dans son discours programme sur ce sujet, le 7 février 2007, à Toulon (l'une des villes symbole cette mouvance) dans lequel il se livre à une réelle apologie du colonialisme. Il y eut ensuite son intervention de Montpellier et sa lettre aux nostalgiques de l'OAS acceptant leurs principales revendications, toujours pendant la campagne électorale ; puis, une fois élu, il a poursuivi sur cette voie lors de ses discours de Dakar (26 juillet 2007), puis d' Alger (4 décembre 2007), Constantine (5-12-2007) et Paris, dès son retour d'Algérie,

lors d'une réception d'organisations de Harkis (5-12-2007).

La mise en place du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de « l'Identité Nationale » et du Co-développement » constitue aussi une démonstration symbolique de la négation historique de la mémoire collective, de 'comment' s'est constituée la France.

Parce que les enjeux de mémoire sont importants, qu'ils conditionnent le vivre ensemble, déclencher des guerres mémorielles, c'est contribuer, comme on a pu le déplorer il y a quelques mois à Perpignan, à des conflits de "communautés", exacerbés par cette politique communautariste, contraire, heureusement jusqu'à présent, aux pratiques françaises.

Entretenir une discrimination à l'égard d'une partie de la population à raison de ses origines géographiques et ou ethniques, en refusant la totale égalité de citoyenneté, constitue une forme de racisme qui doit être combattue vigoureusement. C'est là une tâche d'une particulière acuité, qui devra être menée à bien par le MRAP, en coopération avec ses partenaires de longue date, tout au long de 2008 et des années à venir.

VI- Importance de l'action éducative dans le combat antiraciste.

L'éducation à la citoyenneté contre le racisme et les discriminations, pour l'égalité de droits et l'amitié entre les peuples est éminemment politique. Elle vise à promouvoir de véritables citoyens émancipés des préjugés capables de solidarité et qui veulent par là même transformer le monde, faire reculer l'intolérance et faire progresser le mieux vivre ensemble.

L'éducation à la citoyenneté, action préventive efficace intégrée dans la socialisation est une des armes les plus actives contre la montée de l'intolérance et de tous les racismes qui gangrèment la planète sur fond de guerres et de violences extrêmes.

Ainsi, l'action du secteur Education est-elle fondamentale et prioritaire ; le rôle de l'éducation à la citoyenneté est un moyen de prévention pour faire reculer l'incompréhension, l'ignorance, la peur de l'Autre grâce au développement des échanges mutuels au quotidien.

Bien entendu, l'Education contre le racisme se pratique toute l'année, mais les *Semaines d'Education contre le racisme (SECR)* autour du 21 mars restent des moments forts dans les comités locaux. Nos niveaux d'intervention vont de l'action d'information simple à l'accompagnement – voire la formation- pédagogique inscrit sur le long terme. Prévenir le racisme par une éducation citoyenne est de plus en plus nécessaire vu l'ancrage des idées racistes et xénophobes et le développement des tensions internationales lourdes de conséquences pour la paix et la tolérance. D'autre part, le développement des politiques publiques en matière de lutte contre les discriminations racistes contribue à accroître les attentes et les demandes en matière d'action éducative.

Deux axes principaux se détachent :

Le premier :

Il apparaît important d'établir à l'aide **du questionnaire** élaboré cette année un dialogue avec les jeunes en partant de leurs préoccupations, doléances, inquiétudes et de leurs revendications. Nous voulons provoquer, chez les jeunes, un questionnement sur ce qui fait le terreau du racisme, forme radicale du refus de l'autre, mais aussi remède illusoire aux souffrances quotidiennement endurées.

Nous souhaitons amener les jeunes à déconstruire les stéréotypes, les préjugés, les imprégnations idéologiques pour qu'ils parviennent à construire leur propre parole sur le monde qui les entoure, passage obligé pour envisager l'édification d'une société plus juste fondée sur la tolérance et la reconnaissance de l'autre. Ce travail s'organisera en lien avec tous les comités locaux.

Le MRAP doit approfondir son analyse et proposer des soirées de réflexion et de discussion avec la participation d'intervenants. Les intervenants souhaités pour une première table ronde : Jean-Louis Sagot-Duvourout et Pascal Blanchard sous réserve de leur disponibilité.

Il est proposé également une soirée théâtrale avec La Compagnie malienne Blonba : Sud / Nord le Kotèba des quartiers.

Le deuxième axe prioritaire de réflexion et d'action pour le secteur : **« La suppression de la carte scolaire ».**

La suppression complète de la carte scolaire dès la rentrée 2008 constitue une attaque très grave du service public d'Education. Elle est une menace beaucoup plus lourde que les inégalités qu'elle prétend résoudre. En effet, sa suppression exclura un peu plus les élèves des milieux défavorisés. Les mécanismes les plus simples de cette exclusion sont connus de tous : fossé économique, social et culturel, inégalité dans l'accès à l'information, éloignement géographique, stigmatisation du lieu de résidence, des noms et de l'aspect physique. En fait, supprimer la carte scolaire, c'est faire entrer le service public d'éducation dans la logique de la libre concurrence, et instaurer le mérite comme moyen de justice sociale. Or le mérite met toujours en œuvre la loi du plus fort et donc du mieux placé dans la hiérarchie sociale, culturelle... Ce qui est ainsi remis en cause, **c'est le droit à l'éducation pour tous.**

Résultat : non pas des familles qui auront libre choix de leur établissement mais des établissements qui pourront choisir leurs élèves et des établissements et des familles qui ne pourront choisir ni l'un ni l'autre

Par ailleurs « base- élèves » constitue le plus ambitieux dossier informatique qui permettra de fichier tous les élèves d'âge scolaire. Ce fichier doit couvrir l'ensemble du territoire dans moins de deux ans. Toutes les données personnelles concernant l'enfant seront saisies et accessibles par internet avec un n° d'identification : difficultés scolaires, absentéisme, suivi médical, psychologique ou psychiatrique, situation de la famille, évaluations. Malgré les assurances du ministre, sur la confidentialité, certaines personnes ont déjà eu très facilement accès à des informations soit disant protégées. Le MRAP sera particulièrement attentif à ce type de fichier discriminatoire qui a toutes les allures d'un instrument de contrôle social. Enfin « base-élèves » associé à l'adoption de la loi dite « prévention de la délinquance » aggrave notre suspicion. En effet, le maire, extérieur au cadre scolaire et donc éducatif et pédagogique, deviendra le destinataire de données scolaires qui, jusqu' alors, restaient sous la responsabilité des enseignants et de l'inspecteur d'Académie. Ainsi, les décisions d'exclusion, temporaires ou définitives, seront portées à la connaissance d'une personne qui n'a aucune action pédagogique.

« Base-élèves » s'oppose aux droits des enfants à grandir dans la sérénité et provoque une grave rupture de confiance entre famille et école.

« Base-élèves » assimilable à un « casier scolaire » va suivre et même précéder, dans tout son parcours, un élève. « Base-élèves » s'avère de fait un moyen de stigmatiser les jeunes en difficulté et de les fixer dans un passé difficile, ce qui est contraire à toute démarche éducative.

Ces deux moyens, « base-élèves » et loi de la « prévention de la délinquance » approfondissent la mise en place d'une société de surveillance et de répression qui menace les libertés et accentue les discriminations.

Grâce aux luttes déjà menées, les mentions de nationalité, religion, langue, date d'arrivée sur le territoire, langue parlée à la maison culture d'origine..... ont disparu de la base de données, mais sans une vigilance constante, pourraient réapparaître dans le contexte de la « chasse à l'enfant » de familles sans papiers.

Le MRAP agira avec de très nombreux partenaires, ceux de la SECR bien sûr et plus particulièrement la Ligue de l'Enseignement, la LDH, les centres sociaux, la FCPE, les

syndicats mais aussi les services jeunesse des municipalités, les associations, les bibliothèques locales etc...

Le MRAP sera amené à diffuser largement comme les autres années, le matériel à vocation pédagogique et à mutualiser les productions des comités locaux.

Soulignons la chasse sans précédent faite aux élèves sans papiers, expulsés quelquefois à quelques semaines des examens. Le MRAP restera mobilisé, concentrera son énergie et se dressera avec Réseau Education Sans Frontière, avec les citoyens, les militants associatifs et syndicaux contre ces expulsions afin de faire reculer le pouvoir pour que l'école reste **vraiment un droit pour tous,**

Le secteur éducation propose que le MRAP se saisisse transversalement de thèmes tels que "Les enjeux de l'eau", "Violence à l'école, violence de l'école"... et organise des cycles de réunions d'information et de réflexion.

VII- Perspectives et réorganisation du fonctionnement des instances du MRAP

Tenant compte de la crise longue et grave que continue à subir le Mrap, se traduisant en particulier par une hémorragie accélérée d'adhérents qu'ont à déplorer l'ensemble des comités locaux,

Pleinement d'accord sur le fait qu'il est indispensable de transformer radicalement le fonctionnement de notre Mouvement,

Nous avons proposé que soit votée en début de congrès une modification des Statuts du mouvement, dans le but d'instaurer un « **collège de la présidence** ».

C'est la fonction même d'impulsion, animation et coordination politiques qui doit devenir collégiale, nos autres propositions n'étant que de simples conséquences de cette nécessité. Le «collège de la présidence», au singulier, ne doit pas être simplement un collège de présidents, ou de co-présidents. L'idée même de « collègue », au singulier, exclue volontairement la hiérarchisation.

La mise en place de ce « collègue » doit donner au Mouvement un signal fort de notre volonté de changer radicalement notre manière de fonctionner, après une trop longue période de dégradation : cela implique donc de rompre résolument avec un mode de fonctionnement hérité du passé et qui a conduit

- à l'identification, caricaturale dans le cas de la presse, du MRAP avec son président,
- à la prise de décisions hâtives et sans concertation collégiale, sous la pression du monde extérieur.

La proposition de « collègue de la présidence » doit donc être le moyen d'une avancée démocratique, un signe de progrès et de la volonté ne pas se limiter à être simplement une somme "mathématiques" de compétences et de disponibilités.

Cette transformation entraîne impérativement le changement de fonctionnement du CA et du BE. Elle impose également de repenser le fonctionnement des commissions et des liens entre le « national » et les comités.

C'est pourquoi tou(te)s les candidat(te)s de la liste de la majorité sortante ont signé la Charte de fonctionnement ci-après annexée, sur laquelle elles et ils se sont toutes et tous engagé(e)s personnellement..

VIII- International

A- Les critères de positionnement du MRAP sur les questions internationales

Les critères qui déterminent le positionnement du MRAP sur les questions internationales n'ont pas changé depuis des décennies, ils conditionneront son action pour les trois années à venir: Ce sont:

1 lutte contre le racisme sous toutes ses formes quel que soit le pays concerné

2 respect du droit international

3 droit des peuples à déterminer leur avenir

1 droit politique et culturel des minorités

1 résolution politique (et non armée) des conflits

1 respect des droits humains et dénonciation de toute violation de ces droits

Rappel de quelques principes qui sont toujours les nôtres :

1 dénoncer avec une égale vigueur tous les dénis de justice en particulier ceux qui se perpétuent dans le temps, entraînant des dangers croissants, ainsi que toutes les atteintes aux droits fondamentaux de la personne humaine et des peuples

1 revendiquer une égalité de traitement pour tous - sanctions égales pour tous, justice égale pour tous, ce qui revient à refuser le “ deux poids, deux mesures ”

1 dénoncer les réactions racistes et xénophobes d'où qu'elles viennent.

1 notre solidarité doit se manifester à l'égard des peuples, des mouvements démocratiques qui luttent sur place et qui tirent leur légitimité de leur reconnaissance par la population

1 en raison de la complexité de certaines situations et de leur évolution, notre soutien ne doit jamais être inconditionnel

Dans les trois années à venir, nous allons être confrontés à des enjeux vitaux pour l'avenir de l'humanité. Le monde est entré dans une période de bouleversements et de convulsions, dramatiques pour de nombreux peuples, et qui font chaque jour des dizaines de victimes. La menace d'un conflit généralisé au Moyen Orient pouvant conduire à une 3ème guerre mondiale dont l'issue pourrait être la destruction de l'humanité pèse sur notre avenir. Les Etats-Unis exercent par tous les moyens leur volonté d'hégémonie notamment sur le Moyen Orient. La forte implication de notre Mouvement sur cette question ne signifie aucunement

qu'il existerait une quelconque hiérarchie parmi les peuples dont les droits sont bafoués, encore moins parmi les victimes. Oui le peuple tchéchène, le peuple tibétain, le peuple sahraoui, les peuples d'Afrique... vivent tous autant d'atrocités et ont droit, au même titre que les peuples du Moyen Orient, à la vie et aussi à la liberté. Mais au centre d'un arc de crises qui secouent également une grande partie du Caucase, où s'affrontent les influences de la Russie, des Etats-Unis et de l'Iran, le Moyen Orient, par la complexité des situations et l'instabilité dont il est victime, tend à devenir une poudrière dont les ondes de choc pourraient s'étendre à toute la planète car:

1il concentre un nombre grandissant de contradictions que les interventions extérieures ne font qu'exacerber,

2il subit les effets désastreux du 'une politique " deux poids deux mesures " ,

1il est victime de la volonté de G. Bush de mettre en application sa théorie du " choc des civilisations " aux effets dévastateurs,

1Aujourd'hui s'ajoutent des inquiétudes nouvelles pour la France et l'Europe en particulier, du fait de l'arrivée au pouvoir de N. Sarkozy, marquée par un virage atlantiste et pro-étasunien, de la volonté de voir l'OTAN intervenir de plus en plus comme acteur diplomatique et bras armé, ce qui accélère encore la perte de crédibilité de l'ONU.

La priorité de fait attribuée à la vigilance sur les questions du Moyen Orient découle de ce qui précède : nous n'avons malheureusement pas les forces nécessaires pour être actifs au même degré sur toutes les violations des droits humains. De plus, est-ce vraiment notre rôle ?

La situation en Palestine est dans une impasse, résultat tout à la fois de l'intransigeance israélienne, de la partialité étasunienne et d'une absence de politique volontariste de l'Europe. La cristallisation de l'opposition entre le Hamas et le Fatah complique encore la situation. Rappelons que, comme en Algérie il y a 16 ans, lorsque le succès électoral aux élections législatives a été refusé aux islamistes du FIS par le régime algérien, appuyé par la communauté internationale, dont la France, la situation a alors dégénéré vers la violence. Le résultat de ces élections, même problématique à nos yeux, étant donné certains positionnements de ce mouvement, était pourtant indemne de fraude. Dans les deux cas, nous voyons le même type de résultat mortel et catastrophique, qui ne semble servir de leçon à personne.

Conformément à la demande pressante d'Hind Khoury, actuelle représentante de Palestine en France, le MRAP considère qu'il ne doit pas " choisir un camp " palestinien mais défendre le droit des Palestiniens. Il considère que Gaza est partie intégrante de la Palestine et il ne peut accepter que la bande de Gaza soit une entité indépendante.

Le MRAP considère que la conférence d'Annapolis n'a été qu'une mascarade dont l'enjeu réel n'était pas la résolution du conflit israélo-palestinien mais la volonté de G. Bush d'isoler l'Iran en vue d'une éventuelle agression. Cette conférence n'était d'ailleurs pas organisée par l'ONU mais par le gouvernement étasunien et elle n'était pas tenue par les résolutions de l'ONU. Le contexte palestinien d'aujourd'hui est défavorable à une vraie négociation, c'est-à-dire à une négociation juste, embrassant l'ensemble des enjeux d'aujourd'hui - renforcement des colonies, extension du mur, blocus de Gaza, faillite économique, conflits interpalestiniens...- et ne permettrait donc pas de parvenir à des accords acceptables et reconnus par l'ensemble de

la population palestinienne.

Le MRAP réaffirme sa position pour aboutir à la paix, à savoir :

1le respect du droit international et des résolutions de l'ONU

2la reconnaissance d'un Etat palestinien viable, dans les frontières de 1967, avec comme capitale Jérusalem Est, à coté de l'Etat israélien.

3le retrait d'Israël des Territoires occupés, la fin de la colonisation, le démantèlement des colonies

4l'arrêt de la construction du Mur et son démantèlement, conformément aux résolutions internationales

5la libération des 11. 000 prisonniers politiques palestiniens

6le principe du droit au retour reconnu, son application devant être négociée

7l'action du gouvernement français notamment au sein de l'Union Européenne pour que la suspension de l'accord Israël-UE votée par le Parlement Européen devienne effective

8le rétablissement de l'aide européenne à l'Autorité palestinienne et la fin du blocus de Gaza par Israël

Le MRAP réaffirme son soutien aux forces qui, en Israël comme en Palestine, se battent pour aboutir à une paix sur ces bases (comme c'est le cas à Bil'in par exemple).

La question palestinienne ne peut être isolée de la situation en Irak, au Liban et de la menace d'une intervention en Iran. Concernant le Liban, il faut oeuvrer pour que le Liban sorte du système confessionnel. La guerre du Liban de juillet 2006 a montré que, de plus en plus souvent, les communautés s'ouvrent les unes aux autres sur des objectifs précis (voir l'alliance entre le Hezbollah et le groupe chrétien du général Aoun). Le MRAP doit soutenir toute initiative visant à tendre vers une représentation plus citoyenne de tous les Libanais.

Autre priorité des mois à venir : se mobiliser contre une “ guerre préventive “ en Iran. Les déclarations de Bernard Kouchner appelant la France à “se préparer au pire”, la politique de rapprochement entre N. Sarkozy et Bush nous font effectivement craindre le pire et sont destinées à préparer l'opinion française à accepter une “guerre préventive” contre l'Iran. La situation de l'Irak qui s'enfonce chaque jour un peu plus dans le chaos a pourtant fait la preuve de l'échec de cette politique belliciste. Le MRAP est totalement opposé à toute intervention militaire en Iran comme il est opposé à la participation française à l'occupation de l'Afghanistan et continuera de multiplier les efforts auprès de ses partenaires habituels pour mobiliser l'opinion publique. Il est évident que notre refus de cette guerre ne peut se faire sans une dénonciation la plus vigoureuse qui soit du régime des mollahs et des terribles violations des droits de l'homme qui sont quotidiennes. Le MRAP soutient toutes les forces d'opposition iraniennes qui se battent avec un courage exemplaire “pour un Iran laïc et démocratique”.

La “ crise ” avec l'Iran rend évidente l'importance de la bataille pour un désarmement nucléaire global, la dénucléarisation du Moyen Orient étant une première étape. Le MRAP continuera donc à se mobiliser, notamment avec le Mouvement de la Paix “ pour un monde

solidaire, sans armes nucléaires ”.

La question kurde est également capitale pour parvenir à la paix dans cette région du monde. Le MRAP continuera à agir pour une solution politique à cette question, c'est à dire comme le demandent tous les partis kurdes, la reconnaissance de leurs droits politiques, culturels dans le cadre d'une autonomie au sein des pays concernés.

L'Afrique est toujours le point faible du secteur international compte tenu de la complexité des problèmes. Ce doit pourtant être également une de nos priorités compte tenu de la responsabilité passée et présente de la France dans nombre de situations. Depuis les années 60, la France confisque l'indépendance de ses anciennes colonies africaines en soutenant des régimes dictatoriaux et corrompus afin d'y préserver ses intérêts économiques, tout en y perpétuant ses anciens intérêts coloniaux : fourniture d'armes, soutien politique, économique et militaire, gardant le silence face aux exactions commises, aux élections truquées. Le néocolonialisme de la “ Françafrique ” permet de maintenir des dictateurs responsables de massacres des populations africaines et de leur maintien dans la pauvreté. Les liens entre ces questions et le phénomène en accélération des Migrations d'Afrique subsaharienne vers l'Europe ou d'autres régions du monde devront également mobiliser les efforts conjoints des secteurs « International » et « Migrations ».

Le MRAP demande:

1l'annulation de la dette odieuse qui permet de poursuivre le pillage des richesses de l'Afrique

2l'arrêt de la coopération militaire et des ventes d'armes en direction des régimes répressifs

3un embargo total sur les armes en direction des pays ou groupes qui recrutent et enrôlent des “ enfants soldats ”

4la fin de l'impunité des criminels de guerre ou des personnes qui se sont livrés à des violences contre les populations civiles, notamment les violences faites aux femmes (le viol étant massivement devenue une arme de guerre)

5la fin des relations privilégiées avec des régimes non démocratiques

6la mise en place de mécanismes stricts de contrôle de l'aide et la garantie de son non détournement,

7le renoncement par l'Union Européenne à imposer unilatéralement aux pays d'Afrique des Accords de Partenariat Economique – APE léonins et unanimement rejetés par ces derniers lors du Sommet Union Européenne-Union Africaine de Lisbonne, les 8 et 9 décembre 2007.

Compte tenu de la complexité des problèmes, la commission Afrique a décidé de favoriser le traitement de questions générales avec deux priorités :

31 étudier et dénoncer l'ethnisation des conflits,

32 se préoccuper de la question de l'eau qui va, dans les années à venir, devenir vitale pour l'Afrique et qui est déjà la source de nombreux conflits

B- Mumia Abu Jamal

Le MRAP milite depuis de nombreuses années pour que justice soit rendue à Mumia Abu Jamal et Leonard Peltier, l'un dans le couloir de la mort, l'autre condamné à 2 fois la prison à vie et le plus vieux prisonnier politique du monde (incarcéré depuis 33 ans). L'injustice dont sont victimes ces hommes, l'un pour avoir été militant des Black Panthers et la “voix des sans

voix”, l'autre pour avoir été président de l'American Indian Movement, ont fait d'eux les symboles de l'application raciste de la justice aux Etats-Unis. Le MRAP retrouve, avec ces causes, celle des prisonniers politiques américains qu'il soutient depuis 50 ans, des époux Rosenberg aux droits civiques, des Blacks Panthers au droit des minorités, notamment amérindiennes.

Concernant Mumia Abu Jamal, nous sommes aujourd'hui dans la dernière phase, décisive : “l'affaire Mumia Abu Jamal” a été auditionnée devant un jury de trois juges le 17 mai 2007, après le dépôt de nombreux mémoires volumineux. Nous attendons toujours une décision de la Cour d'Appel Fédérale du 3ème Circuit des USA (Philadelphie) Il est impossible de savoir quelle sera la décision de la Cour Fédérale. Si les juges respectent la Constitution américaine et appliquent honnêtement la loi, nous gagnerons, sinon un mandat d'exécution pourrait être délivré et la mobilisation du MRAP devra être sans faille.

C- Pour l'abolition universelle de la peine de mort

Le MRAP est membre fondateur, avec 13 autres organisations internationales, de la « Coalition mondiale contre la peine de mort » qui a organisé son 3ème Congrès les 1,2 et 3 février 2007 à Paris.

Sur cette question, des avancées considérables ont lieu : le nombre d'Etats abolitionnistes augmente, l'Assemblée des Nations Unies a voté un moratoire sur les exécutions, premier pas vers l'abolition universelle (le 15 novembre 2007 le moratoire a été voté par 99 voix pour, 55 contre et 33 abstentions). Le nombre d'exécutions a baissé aux Etats-Unis et le New Jersey devrait prochainement abolir. Même en Chine, il y a de légères avancées (le nombre de “ crimes ” susceptibles d'entraîner la peine capitale a baissé et par conséquent le nombre d'exécutions). Un mouvement abolitionniste est en train de naître et nous saluons le courage de ces militants d'avant-garde. Seul pays où, proportionnellement au nombre d'habitants, les exécutions augmentent, l'Iran (185 exécutions en 2006, 399 les 10 premiers mois de 2007).

La prochaine campagne de la Coalition sera contre la peine de mort en Chine (avec l'opportunité des JO). Le MRAP sera évidemment partie prenante de cette campagne.

Il continuera également à se mobiliser, notamment avec l'association des Femmes iraniennes, contre les exécutions en Iran qui non seulement augmentent mais sont d'une barbarie inouïe.

D- Amérique Latine

Le MRAP a suivi avec une extrême attention et beaucoup d'intérêt les changements considérables qui se produisent dans une grande partie de l'Amérique Latine. Ils sont porteurs d'espoir. Cette partie du monde connaît une situation particulière : entièrement dominée par de féroces dictatures soutenues par les Etats-Unis alors qu'elle aspirait à de très importants changements, la voici enfin face à sa liberté qui lui a permis déjà d'accomplir de grands pas en direction de la justice et de la démocratie. Le MRAP n'a jamais soutenu de partis politiques (à part l'ANC) et il ne le fera pas pour l'Amérique Latine. Ce qu'il soutient, c'est le processus qui vise à mettre fin à 5 siècles de domination et qui conduit à l'émergence de droits nouveaux, notamment pour les peuples autochtones (selon la terminologie des Nations Unies). C'est aux peuples d'Amérique Latine de décider enfin de leur histoire et nous entendons aussi, bien sûr, le mot “ peuples ” dans le sens des centaines de communautés ethniques qui vivaient en Amérique bien longtemps avant l'arrivée des colons européens. La guerre médiatique, menée par les droites conservatrices voire fascisantes de ces pays, a ses prolongements en France. L'amitié entre les peuples exige que nous rétablissions la vérité, rien que la vérité mais toute la vérité. Songeons qu'un certain nombre d'intellectuels qui occupent le haut du pavé dans

notre pays et qui se posent sans problème en héritiers de la révolution de 1789 prétendent refuser aux autres ce dont ils jouissent depuis bientôt 220 ans. Ils se comportent ainsi comme des nantis et nous ne serons pas du côté des nantis.

En Bolivie plus particulièrement, la question du racisme a pris une ampleur particulière, puisque l'oligarchie, au pouvoir avant l'arrivée d'Evo Moralès, cherche à transformer son opposition aux réformes en conflits "ethniques", avec notamment des agressions extrêmement violentes contre des élus Indiens (à Sucre par exemple). La dimension "amitié entre les peuples" impose la solidarité du MRAP avec le peuple bolivien et son soutien aux articles constitutionnels proposés, qui nous concernent directement, à savoir "lutte contre le racisme", "contre les discriminations", "le refus de recourir à la guerre pour la résolution des conflits", "l'égalité des droits sans distinction de "races" ou de sexes", "le droit à l'eau considéré comme un droit fondamental pour tous les Boliviens".

Le MRAP continuera à soutenir les peuples autochtones menacés, Mapuche par exemple. Ce peuple, résidant principalement au sud du Chili, subit la loi antiterroriste (sic) de la présidente "socialiste" Michelle Bachelet. Et comment ne pas être aussi solidaires, nous qui sommes antiracistes et défendons le droit de vote des étrangers dans notre pays, avec nos amis chiliens résidant en France et rencontrés dans les manifestations, qui, subissant la loi toujours en vigueur de Pinochet, n'ont pas droit depuis plusieurs décennies au vote parce qu'ils résident à l'étranger !!

E- En règle générale :

Le MRAP continuera à défendre les peuples Sahraoui, aussi bien que Tchétchène avec ses partenaires ou bien à s'associer à des protestations contre les violations des droits de l'homme comme ce fut le cas par exemple pour la Birmanie, la Tunisie et bien d'autres pays encore.

Enfin, sur toutes les questions internationales, il y a nécessité d'un travail transversal avec d'autres secteurs (mondialisation évidemment mais aussi Migrations et immigration...). Dans les propositions de changement radical de fonctionnement (notamment de collégialité) que nous proposons, il est évident que le secteur international contribuera pour sa part à la concrétisation de ces changements souhaités pour un travail collectif et plus démocratique.

Annexe

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET DU « COLLEGE DE LA PRESIDENCE »

Le Conseil d'Administration :

Le CA est composé de 33 membres élus lors du congrès à la proportionnelle. Il se réunira 1 fois par mois.

Ses membres seront investis d'une responsabilité nationale précise afin d'assurer une répartition des tâches la plus large possible favorisant ainsi la plus grande collégialité. Pour ses décisions politiques, pour la définition de nos positions, et pour améliorer leur mise en oeuvre, le CA pourra bénéficier des travaux des commissions nationales. Celles-ci seront redéfinies au regard du projet d'orientation voté lors du congrès.

Bureau Exécutif :

Le BE composé de 11 membres sera composé de responsables issus de la liste majoritaire. En tant qu'exécutif national, les membres du BE seront chargés d'un secteur d'activité particulier. Le BE se réunira tous les 15 jours. Ces réunions pourront être élargies suivant l'ordre du jour aux membres du CA ou Président des Commissions concernés.

Collège de la Présidence :

Le Collège de la Présidence (CP) sera constitué de 4 membres issus du BE. Chaque membre aura une responsabilité particulière d'animation de secteur d'activité en liaison avec les membres du CA, BE et Président /e/s de Commission/s chargé/e/s de ces secteurs.

Toutes décisions et positions politiques du mouvement (entre 2 BE et CA) devront être prises par le collège de la présidence lors de ses réunions ou par une consultation téléphonique de ses membres et validées ultérieurement

Le CP se réunira toutes les semaines (1 semaine sur 2 cette réunion précèdera d'une heure la réunion du BE).

Chaque membre du CP assurera au moins une demi-journée de permanence politique par semaine, permettant une gestion politique collégiale et quotidienne.

Chaque membre assurera une permanence politique téléphonique un week-end par mois.

Toute intervention publique de la part d'un des 4 membres se fera au nom du « collège de la présidence ». (exemple : intervention publique de Mr X : Mr X membre du « collège de la présidence »). Toute sollicitation d'intervention interne ou externe sera gérée et décidée collégalement. Le choix des membres du collège de la présidence se fera en fonction de leurs compétences à l'aune des priorités définies par le mouvement. Pour ce faire, il sera défini par le CA les moyens mis à la disposition des membres du collège de la présidence, favorisant ainsi concrètement une réelle collégialité.

EVALUATION :

Il est décidé de faire une évaluation tous les 6 mois, de présenter à l'AG Annuelle un rapport et des propositions de modifications nécessaires qui découleront éventuellement de cette évaluation.

PROPOSITIONS DE RÉPARTITION DES TÂCHES :

Au sein du « collège de la présidence » les tâches pourraient être réparties de la manière suivante :

- Migrants, droits des migrants et mondialisation
- Vie du mouvement, publications, racisme et discriminations
- Animation des réunions du « collège de la présidence »
- Animation des campagnes nationales et juridiques, International, paix et droits des peuples